

LETTRE DU ROI

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

MESSIEURS, vous ſavez que ce n'eſt que ſur vos inſtances réitérées que je me ſuis expliqué ſur la fixation de ma Liſte civile, & en dernier lieu, ſur les châteaux & domaines qu'il me convenoit de conſerver. Je ſuis inſtruit qu'on interprète mal les déſignations de ces objets portés dans l'état que je vous ai fait remettre par M. de Saint-Prieſt ; je crois n'avoir pas beſoin de vous rappeler le peu d'importance que je mets à ce qui touche mes intérêts ou mes jouiſſances perſonnelles, & combien je les ſubordonne à l'intérêt public.

Je renonce volontiers à une grande partie des objets indiqués, quoiqu'il y en eût pluſieurs auxquels je ne m'étois déterminé que par des motifs d'utilité générale, ou pour conſerver à la ville de Paris des dehors agréables. Je me reſtreins donc aux articles ſuivans.

Le Louvre & les Tuileries, avec les maiſons qui en dépendent, & que ma demeure plus habituelle à Paris a rendu néceſſaires à mon ſervice.

Verſailles, Fontainebleau, Compiegne, Saint-Cloud, Saint-

Germain & Rambouillet, avec les domaines & bois qui en dépendent.

Vous trouverez bien naturel auſſi que j'aye à cœur de retenir dans mes mains *le château de Pau*, qui ne produit aucun revenu ; il m'eſt impoſſible de ne pas partager le vœu des habitans du Béarn, pour que le lieu où Henri IV eſt né, reſte toujours dans les mains de ſes enfans.

Je renonce encore à toutes diſpoſitions des biens eccléſiaſtiques enclavés dans mes domaines, & dont l'emploi m'avoit paru convenable pour la fondation pieuſe que je projette.

Quant à mes chaſſes, ſur leſquelles vous avez déſiré que je vous fiſſe connoître mes déterminations, je tiens ſurtout à ne jouir d'aucuns plaiſirs qui puiſſent être onéreux à quelques-uns de mes ſujets : je m'en repoſe avec confiance ſur les diſpoſitions que vous croirez devoir adopter, & je vous prie de ne jamais perdre de vue que mes plus grands intérêts ſont ceux de la Nation & le ſoulagement des peuples ; ce ſont ceux-là qui me touchent le plus eſſentiellement, & qui me ſont vraiment perſonnels.

Signé LOUIS.

Paris, ce 27 Août 1790.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE ROYALE. 1790.

fL